



Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE
Fonction(s) de la mesure **S'entraîner à travailler (endurance et structure journalière)**
Participer au développement durable

F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Nom de la mesure **Entretien & embellissement / Communes Cheiry - Villeneuve**

Organisateur **Commune de Cheiry**

Description de l'activité Cette activité (1) auprès des communes de Cheiry et Villeneuve consiste à participer aux tâches d'entretien et de service assurées par les municipalités de Cheiry (archivage, surveillance de la déchetterie, entretien de cours d'eau, entretien de plates-bandes, petits services à des personnes âgées) et Villeneuve (surveillance de la déchetterie, entretien de cours d'eau).

Profil des bénéficiaires Bénéficiaires LASoc, homme ou femme, portant un intérêt pour l'exercice des tâches décrites ci-dessus, quelques compétences manuelles et aimant le travail en plein air.

Objectifs à atteindre Cette activité vise à observer les ressources socio-professionnelles disponibles en vue d'une réinsertion professionnelle (employabilité). Elle a pour objectif de réussir l'accomplissement de tâches manuelles en tenant compte des capacités physiques, psychologiques du bénéficiaire et de ses habiletés sociales et techniques. Elle offre aussi au bénéficiaire la possibilité de reconstituer un réseau socioprofessionnel. Cette activité devrait déboucher sur un bilan des ressources socio-professionnelles du bénéficiaire et la mise en place d'un projet de réinsertion professionnelle progressivement mis en place durant la période de la MIS en collaboration avec l'ORP.

Conditions de participation Rencontre préalable entre le/la bénéficiaire, la personne responsable de l'encadrement de la MIS et le service social régional.

Moyens et méthodes Participation aux activités proposées par le service communal ; observation ; évaluation entre le service communal, le bénéficiaire et le service social régional.

Capacité d'accueil 1 pers. max

Frais d'organisateur Fr. 50.- / bilan (initial, intermédiaire, final)

Durée 3 à 6 mois maximum

Dates -

Fréquence 5 demi-journées par semaine max. modulables en fonction de l'activité, de la saison et du contexte.

Horaire Selon entente avec le service communal.

Taux d'activité 50%

District

Adresse Administration communale

Localité Cheiry et Villeneuve

Coordonnées de l'organisateur Administration communale de Cheiry

Responsable de la mesure Martine Matzinger

Téléphone 026 668 21 49

Adresse

Fax

No postal / Localité 1529 Cheiry

E-Mail bourse.cgm@praznet.ch

Site Web

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme Administration des tâches publiques des collectivités communales



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MIInt)

633

Numéro MIS *

MIS

Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE

Fonction(s) de la mesure

S'entraîner à travailler (endurance et structure journalière)

Participer au développement durable

F

Langue de la mesure

Couverture LAA



Responsable de l'organisation

Martine Matzinger

Remarques

(1) Affiliation RC obligatoire (auprès du SASOC, cf. circulaire du 1er avril 2000),

(2) La Commune de Cheiry doit prendre en charge la couverture accident LAA (cf. circulaire du 1er juillet 2003).